



Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 085-268501525-20260429-DEL2026_07-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-six, le 29 du mois d'avril à 10h00,
Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de BARBÂTRE, dûment convoqué, conformément à l'article L 2121.17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane NICOLEAU.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Date de la convocation : le vendredi 24 avril 2026

Présents : M. Stéphane NICOLEAU, M. Frank DEPOUX, Mme Monique FICHET, Mme Christianne COGNEE, Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC, Mme Patricia BLANCHARD, M. Guy ATLE, Mme Colette GROIZARD, Mme Catherine MAUPETIT-JEHL

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Marie-Henriette ELIE (pouvoir donné à Christianne COGNEE),

Absente excusée : Mme Isabelle MERCERON

Désigné secrétaire de séance : Mme Monique FICHET

DEL2026_07 - Affaires générales : Election du Vice-président délégué

Conformément aux articles L.123-6 et L.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'administration élit en son sein, dès sa constitution, un Vice-Président ainsi qu'un Vice-Président délégué, pouvant être chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-Président. Les membres présents sont invités à faire acte de candidature.

Est candidat à la Vice-présidence déléguée : Frank Depoux

CONSIDERANT que les administrateurs sont informés que Monsieur Frank Depoux est candidat aux fonctions de vice-président délégué,

CONSIDERANT qu'aucune autre candidature n'a été présentée, le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'élection à main levée. La proposition est validée par l'ensemble des membres.

A l'issue du vote :

Nombre de membres en exercices : 11

Présents : 9, Votants : 10, Pour : 10, abstention : 0, contre : 0

Monsieur Frank Depoux, à l'unanimité des votes, est désigné Vice-président délégué du CCAS.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

SLO

ID : 085-268501525-20260429-DEL2026_07-DE

DELIBERATION
PUBLIEE

Le 04/05/26

Le Président,
Stéphane Nicoleau

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En Mairie, le jeudi 30 avril 2026,

La secrétaire de séance,

Monique Fichet

